



LIGUE REGIONALE D'AQUITAINE

FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP ET DE TIR A BALLE



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JANVIER 2011 A POMPIEY

Lavardac, le 18 janvier 2011

Clubs présents ou représentés : BTC Quercy Périgord ; Club Fusil de Chasse Bergeracois ; BTC St Front de Pradoux ; Btc St Capraise ; BT La Teste de Buch ; Tireurs de l'A.S.A.P. ; Montaud BTC ; BTC Vertheuillais ; Cercle de Tir Dyonisien ; Association Sportive Libourne ; BTC St Michel de Lapujade ; Trap Club Dubourdiou Cestas ; Stand de Tir Couyeroun ; BTC St Médard St Pierre ; A.S.S.B. ; Médoc BTC ; ASSAM Ball-Trap ; Club Ball-Trap Ambésien ; Trap Club T.B.C. ; Ball-Trap Club Biscarrossais ; A.S. Soustonnaise ; ASC des DRT ; Comité Basco-Landais BT Corpo ; Le Pigeon d'Or ; Cercle de Tir Aquitain ; B.T.C. de Born Aureilhan ; Union Sportive Mugronnaise ; Ball-Trap Club du Marsan ; A.S.P. Section Ball-Trap ; Tireurs de Pompiey Pays d'Albret ; Ball-Trap Club Marmandais ; B.T.C. Ribarrois ; Haizaldéa ; ACCA Ball-Trap Bernadets ; BT Elf Ato Mont ; B.T.C. Souletin ; Ball-Trap Club Viviennois ; Ball-Trap Club Cote Basque ; Ball-Trap Club de Mont.

Clubs excusés : BTC Lesparre ; BTC Ychoussois ;

Clubs absents : Amicale Chasse des Deux Châteaux ; BTC La Roche ; Ball-Trap Club Bergeracois ; Ball-Trap CE Polyrey ; LTR BTC Grégoire ; CE Fondation John Bost ; A.S.S.A. Sogerma section Ball-Trap ; Club de Tir U.S. Bazas ; BTC de Bibard ; Trap Club du Grand Jarnon ; Pigeon d'Argile Piannais ; Ball-Trap Entre Deux Mers ; BTC de Mant ; ASS. Ball-Trap Pech d'Ancou ; ASC Turbomeca Ball-Trap ; Assoc. Pigeon d'Argile ; BTC UR GORRY ; L'USPA.

Le quorum étant atteint : 39 clubs sur 60 et 99 voix sur 129, l'Assemblée peut débiter.

Remerciement à la commune de Pompiey pour nous recevoir dans cette salle.

Le Président ouvre la séance à 15h30 en demandant une minute de silence en mémoire des adhérents disparus au cours de l'année 2010.

Le Président demande si l'Assemblée désire lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale précédente, personne ne le désirant, il demande l'approbation de ce compte rendu. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Il note une diminution du nombre de licences en 2010, soit 2436 contre 2462 en 2009. Il insiste auprès des Présidents de Clubs afin que ceux-ci ne laissent pas tirer sans licence sur leurs installations.

La saison sportive en Aquitaine a été bonne dans l'ensemble, seule la Fosse Universelle est en baisse de participants, le Corporatif se maintient.

La participation des tireurs Aquitains aux diverses compétitions nationales ou internationales a été très bonne. 675 tireurs ont participé à ces diverses compétitions. Il est vrai que 3 de ces compétitions se sont déroulées dans notre région. Le Président remercie les Clubs organisateurs pour leur sens de l'organisation et leur dévouement.

Nous avons obtenu lors de ces diverses compétitions : 18 médailles d'or ; 18 médailles d'argent et 13 médailles de bronze. Bravo à ces compétiteurs.



LIGUE REGIONALE D'AQUITAINE

FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP ET DE TIR A BALLE



Il faut savoir que la Ligue d'Aquitaine va octroyer des tickets d'entraînement en récompense aux « Club France » ainsi qu'aux médaillés pour une valeur globale de 9965.40€ pour 2011 soit 2049 tickets.

Le Trophée Fosse Universelle est stable en 2010 il est reconduit en 2011 sans changement. La finale aura lieu le dimanche 4 septembre 2011 au Club Ball-Trap Ambésien.

Le Trophée DTL connaît toujours un vif succès. Il sera reconduit en 2011 sans changement. La finale aura lieu le samedi 20 août 2011 au Cercle de Tir Dyonisien (CTD)

Le Trophée CS/PC est en diminution de participants en 2010, il est reconduit en 2011 avec 200 plateaux en parcours chasse et 500 plateaux en compak. La finale se fera en 50 plateaux de compak et 25 plateaux en parcours (75 plateaux) le dimanche 21 août 2011 à l'AS Libourne(stand de Lussac).

Le Président remet l'écusson de Maître Tireur à Alain CHASTRES.

Écoles de tir : Bonne marche pour ces écoles. La Ligue a participé au financement de ces écoles à hauteur de 2310 €, somme équivalente à la valeur d'achat de 25000 cartouches. 33 élèves en ont bénéficié dans les 4 écoles de tir :

- Côte Basque : 7 élèves pour un montant de 490 €
- Comité Basco/Landais : 13 élèves pour un montant de 910 €
- TC Dubourdiou : 11 élèves pour un montant de 770 €
- Médoc BTC : 2 élèves pour un montant de 140 €

Pour 2011, **par décision Fédérale**, ces cartouches ne seront plus accessibles qu'aux cadets et juniors. Les Clubs pourront commander jusqu'à 3000 cartouches par jeunes et pour l'année avec la possibilité de 2 commandes avant le 30 juin. **Ces commandes doivent être impérativement validées par la Ligue.** La Ligue maintient sa participation pour l'équivalent de l'achat de 25000 cartouches qui seront réparties proportionnellement au nombre d'élèves des écoles.

Pour l'année 2011, la Fédération nous a octroyé la présélection de Compak au Cercle de Tir Aquitain à Sore, le championnat de France de DTL au BTC Vertheuillais et le championnat du monde de FU au BTC Ychoussois.

Merci à ces clubs pour leur dévouement.

En 2010 l'ASSAM Ball-Trap a délivré ses premières licences.

En 2011 cessation d'activité pour le BTC Villeneuvois et le TC Grand Jarnon est en attente de retrouver un site.

Concours de clubs

- Il y aura un classement « club France » à partir de 3 participants pour les 4 disciplines.
- Les engagements des concours de club restent inchangés.
- Les grilles de remise de prix des concours de club restent inchangés (dotation aux tireurs par série et les 3 premiers au scratch).
- Les juniors qui souhaitent se surclasser en 1^{ère} série le seront sur tous les concours et toute l'année.
- En DTL, les tireurs sont « vétérans » à 55 ans comme les autres disciplines.

Siège social : 6, Avenue des mésanges 33127 MARTIGNAS S/JALLE

Adresse correspondance : SARTOR Jeannette 1, place du Château, 47230 LAVARDAC

Tel : 05.47.36.50.14. Ou 06.82.07.19.84. Email sartor.yves@neuf.fr



LIGUE REGIONALE D'AQUITAINE

FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP ET DE TIR A BALLE



Un stage de perfectionnement de tir a été organisé par la FFBT sur le stand de Dubourdiou Cestas en novembre dernier. En ont bénéficié 10 tireurs (hommes et femmes) en fosse Universelle et en DTL, désignés par la Ligue, en fonction du niveau de tir de chacun. Cette journée a été très appréciée de tous. L'encadrement était assuré par Bruno CROIZET, entraîneur fédéral.

Pour terminer, le Président remercie les personnes bénévoles du Comité Directeur qui ont œuvré toute l'année pour que cette saison 2010 soit encore une fois une réussite.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Le rapport financier est donné par M. Roland BELLEGARDE, trésorier adjoint, qui détaille les différents postes de la comptabilité. La saison se termine sur un résultat négatif de 357.85 € et cela porte l'actif circulant à 43792.82 €. Produits d'exploitation de 179140.77 €. Charges d'exploitation de 179498.62 €.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le Président reprend la parole suite à ce rapport financier pour faire une proposition de modification du montant de la cotisation dû par les clubs à la Ligue :

- De 1 à 20 licenciés : 20 €
- De 21 à 300 licenciés : 1 € par licencié.

Cette proposition est soumise au vote de l'Assemblée :

Sur 99 voix exprimées, 78 voix pour et 21 voix contre.

La cotisation est adoptée à la majorité et sera donc mise en application pour la saison 2012.

Rapport sportif

La parole est donnée à Jean-Jacques LADRA qui donne lecture du rapport sportif DTL ainsi que FU en l'absence de Georges CHERICI (excusé)

- DTL : tireurs participant au championnat de Ligue : 245 contre 224 en 2009
La DTL compte 17 « Club France », le trophée 59 finalistes

- FU : tireurs participant au championnat de Ligue : 259 contre 333 en 2009
La FU compte 10 « Club France », le trophée 48 finalistes.

Les trophées sont reconduits.

La parole est donnée à Jacques PAILLANAVE membre de la commission parcours de chasse et de compak qui donne lecture du rapport sportif PC et CS en l'absence de Jean-Marie DINGHIN (excusé).

- PC : tireurs participant au championnat de Ligue : 132 contre 129 en 2009.
Le PC compte 7 « Club France ».

- CS : tireurs participant au championnat de Ligue : 178 contre 141 en 2009
Le CS compte 10 « Club France ». La participation au trophée est en baisse avec 26 finalistes, celui-ci est reconduit pour 2011.



LIGUE REGIONALE D'AQUITAINE

FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP ET DE TIR A BALLE



E.DAMESTOY donne lecture du rapport sportif Corpo :

- FU : tireurs participant au championnat de Ligue : 166 contre 187 en 2009
- CS : tireurs participant au championnat de Ligue : 63 contre 58 en 2009
- PC : tireurs participant au championnat de Ligue : 30 contre 38 en 2009

Le Corporatif dans l'ensemble se comporte bien.

Le rapport sportif est approuvé à l'unanimité.

Jacques PAILLANAVE, membre de la commission formation, porte à la connaissance de l'Assemblée qu'une session de formation et de recyclage des « initiateurs de club » aura lieu **le 12 mars 2011 à 8h30 pour la formation à Tarnos et le 26 mars 2011 à 9h30 pour le recyclage à Tarnos.**

La Fédération rappelle que le recyclage est obligatoire tous les deux ans sous peine de radiation.

La journée de recyclage des arbitres de la Ligue est prévue pour le 26 février 2011 à Pompiey. Les personnes intéressées par l'arbitrage seront les bienvenues.

Le Président prend la parole pour expliquer où se documenter pour le dossier dopage, liste des médicaments prohibés et dossier à établir avant les compétitions nationales et internationales.

La commission discipline devant être constituée de 5 titulaires et de 5 suppléants, il lance un appel à candidature.

Pour les titulaires, 5 candidats se présentent : Michel ALVES ; Michel BALLESTER ; Michel MARQUANT ; Jean-Michel LAGARDE ; Christian STEL.

Pour les suppléants 5 candidats : Stéphanie DE LA ROSA ; Olivier BARRE ; Michel BRETHERS ; Michel CAZADIS ; Gérard ORTOLAN.

Après un vote, est élu Président de la commission discipline Michel ALVES.

Le Président reprend la parole après ce débat pour présenter à l'Assemblée Monsieur Marc VIATEAU qui est le nouveau Président du club du Marsan, nous lui souhaitons la bienvenue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30 et se termine par le pot de l'amitié.

Le Président de Ligue
Maurice BOUTIN

La Secrétaire Générale
Jeannette SARTOR